

Plaque de désolidarisation

UZIN MULTIMOLL TOP 4

Sous-couche stabilisatrice pour la pose postérieure d'un parquet ou d'un revêtement de sol.

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- désolidarisation
- réalisation d'un support prêt à la pose
- Pose ultérieure de parquet
- Pose ultérieure de revêtements de sol textiles et élastiques après application préalable d'un ragréage

APPROPRIÉ SUR / POUR:

- une chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- un ancien support couvert de résidus de colle ou de ragréage bien adhérent
- du nouveau panneau de particules P4 - P7 ou OSB 2 - 4, bien vissé.
- un carrelage existant en céramique ou pierre de construction naturelle, terrazzo, etc.
- une chape d'asphalte coulée
- un chape préfabriquée, plaques de fibroplâtre
- un sol chauffé par circuit d'eau régulé (sur consultation du service technique UZIN)
- une forte sollicitation en milieu résidentiel, commercial et industriel, par ex. hôpital, centre commercial



AVANTAGE / PROPRIÉTÉ DU PRODUIT :

UZIN Multimoll Top 4 est un panneau multicouche capable d'absorber les contraintes de cisaillement et de traction, et protège donc aussi bien le support que le revêtement de surface. Ce panneau très résistant et désolidarisation a été nettement amélioré en termes de propriétés de pose et de capacité de ragréage. Pour usage en intérieur.

- application universelle
- réduction des tensions
- faible hauteur d'installation
- mise en œuvre aisée



CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE:

Emballage	carton, palette
Conditionnement	Carton de 15 dalles = 9 m ² Palette de 250 dalles = 150 m ²
Tenue en stock	36 mois
Couleur	blanc chiné
Format des tuiles	0,6 m x 1,0 m = 0,6 m ²
Masse surfacique	env. 2,8 kg/m ²
Épaisseur	env. 4 mm
Coefficient de transfert de chaleur	23,81 W/m ² K *
Résistance calorique	0,042 m ² K/W *
Temp. de mise en œuvre	15 °C au sol
Classe de matériaux de construction	B 2 **
Absorption de la charge de trafic	env. 3 kN/m ²

* Selon la norme DIN EN 12 667 ** Selon la norme DIN 4102



DOMAINE D'APPLICATION ÉTENDU:

- Égalisation des supports existants
- Protection acoustique

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut. Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. En fonction du type et de la nature du support, utiliser un primaire approprié de la gamme de produits UZIN.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE:

1. Avant la pose, acclimater les plaques au minimum 24 heures dans les pièces concernées.
2. Étaler la colle régulièrement sur le support avec une spatule dentée adéquate (voir "tableau de consommation"). N'étaler sur le support que la quantité de colle qui peut être revêtue durant le temps de pose avec un bon mouillage du dossier des plaques.
3. Poser les plaques en ligne sans créer de croisement aux joints. Couper les plaques à la bonne dimension avec un cutter à lame trapèze, une scie sauteuse (lame à bois fine) ou une scie circulaire. Conserver une distance d'env. 5 mm pour un support minéral et d'env. 15 mm pour un support en bois à tout élément de construction montant.
4. Afficher immédiatement les plaques dans le lit de colle frais et bien cylindrer toute la surface ou maroufler avec une câle en bois.
5. Selon le type de colle, les plaques posées sont aptes à la pose au bout de 12 - 24 heures.

Pose du parquet :

1. Poser le parquet avec la même colle que pour la pose d'UZIN Multimoll Top 4.

Pose du revêtement de sol :

1. Pré-enduire la surface en plaques avec UZIN PE 630 ou UZIN PE 650.
2. Ragréer la surface avec une masse de ragréage autolissante UZIN appropriée et laisser sécher à cœur.
3. Poser le revêtement de sol au moyen d'une colle Uzin adaptée.

COLLES / CONSOMMATION:

Type de collage	Colle	Application avec	Drying	Consommation
	UZIN MK 200	B11/B3		1000-1200 g/m ²
	UZIN MK 250	B11		1000-1200 g/m ²
	UZIN MK90 et UZIN MK92 S	B11		1000-1200 g/m ²

IMPORTANTE DIRECTIVE:

- Durée de stockage en conditionnement d'origine min. 24 mois, à plat, au sec et à température modérée. Résiste au gel jusqu'à - 25 °C.
- Mise en œuvre idéale entre 18 et 25 °C, température du support supérieure à 15 °C et humidité relative inférieure à 65 %. Basse température et faible humidité prolongent, haute température et forte humidité raccourcissent le temps de pose, de prise et de séchage de la colle utilisée.
- Pour le chauffage par le sol, un revêtement de sol ne peut pas dépasser une résistance thermique de 0,15 m² K/W selon la norme DIN EN 1264. La résistance thermique des deux couches, support / revêtement, correspond à la somme de leur valeur de résistance thermique individuelle. Si la valeur de 0,15 m²K/W est dépassée, l'effet du chauffage par le sol peut être réduit.
- Joints de dilatation, de mouvement et périphérique du support sont à conserver. Installer une bande de désolidarisation UZIN au pied des éléments de construction montants pour éviter à la masse de couler dans les joints de jonction. Pour une épaisseur de couche supérieure à 5 mm, une bande de désolidarisation est en général nécessaire. Sur un support en bois, la bande de désolidarisation est à retirer entièrement après le ragréage.
- La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche. Veiller à une ventilation suffisante ou à une aération par le bas, retirer par ex. la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- Pour une chape d'asphalte coulée, veiller à un bon sablage et à un joint périphérique régulier et suffisamment lisse. Pour une ancienne chape en asphalte coulé, consulter le service technique.
- Veiller au bon séchage des produits utilisés, comme par ex. primaire, masse de ragréage, etc.
- Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant, normes et règles professionnelles nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux, comme p. ex. la NIT 269 et 272 du CSTC « revêtements bois » et/ou DIN 18356 'Parkettarbeiten'.

LABELS QUALITÉ ET ENVIRONNEMENTAL :

- EMICODE EC 1 PLUS – À très faible émission.
- DE-UZ 156 / Respectueux de l'environnement
- Convient pour les certifications de bâtiments durables selon DGNB, QNG, BNB, BREEAM, LEED.

COMPOSITION:

Textile revêtu des deux côtés au moyen d'un mélange de fibres artificielles pressées.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Aucune mesure de précaution n'est nécessaire. Observer / respecter les mesures de sécurité /de protection de l'environnement portées sur les Fiches Produits des produits de pose utilisés.

ÉLIMINATION :

Éliminer les découpes et sous-couche / revêtements collés avec les déchets de chantier.